

Les jeunes diplômés mettent 67 jours en moyenne pour trouver un emploi

■ Le Forem publie ses statistiques 2014 de l'insertion professionnelle des 18-24 ans.

Le Forem vient de publier son étude annuelle sur le taux d'insertion dans la vie professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi âgés de 18 à 24 ans qui sont inscrits au Forem pour la première fois. Cette étude porte sur l'année 2014 et près de 23 000 personnes dont le parcours a été analysé durant les six mois suivant leur inscription. Quelles sont les conclusions de cette enquête ?

1 Insertion. Il ressort qu'en 2014, le taux d'insertion moyen des jeunes dans les 6 mois était de 54,4 %, contre 53,4 % en 2013 et 53,2 % en 2012. Le Forem souligne que la courbe descendante constatée entre 2007 (61%) et 2012 (53 %) semble enrayée. Parmi ces 54% de jeunes ayant trouvé un travail en six mois, trois sur quatre n'ont dû attendre que trois mois calendrier. Les demandeurs d'emploi ayant suivi un apprentissage (réseau IFAPME et Cefa) sont plutôt bien lotis puisqu'environ 30 % d'entre eux se sont insérés dans la vie professionnelle en moins de cinq jours. Sur les 22 642 dossiers que le Forem a passés en revue, 10 331 personnes (46%) n'ont pas trouvé de travail dans les six mois et 3 879 (17%) ont connu une insertion rapide, dans le mois après leur inscription au Forem. Le délai d'insertion moyen avant le premier emploi était de 67 jours.

2 Durée d'occupation. C'est le statu quo par rapport aux années précédentes : quelque 60% des jeunes demandeurs d'emploi qui ont trouvé un job l'ont conservé pendant au moins trois mois. La moyenne d'occupation était précisément de 97 jours.

3 Diplôme. L'influence du diplôme dans le processus d'accès à l'emploi reste un atout majeur, note-t-on au Forem. Les études qui ont le meilleur taux ou niveau d'insertion sont le bac (73 %), le contrat d'apprentissage via la formation en alternance (63%) et le master (57 %). Ces filières sont davantage pro-

fessionnalisantes et permettent des stages en entreprise pendant la période de formation. A contrario, le recul du taux d'insertion concerne ceux qui ont un niveau d'études moins élevé (les titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire et secondaire inférieur), l'apprentissage et... le master, performant mais moins qu'avant.

4 Filières d'études. Les études à portée plus spécifique, orientées vers un métier ou un type d'activité comme le bac, l'apprentissage ou les études techniques et professionnelles complémentaires semblent favoriser l'insertion durable du jeune demandeur d'emploi. Au Forem, on remarque que l'enseignement technique ou professionnel complémentaire (7^e année) connaît des types d'insertion plus proches des formations supérieures que de l'enseignement secondaire supérieur.

5 Options. Sans surprise, ce sont les formations qui orientent les jeunes vers un métier en pénurie qui sont les plus porteuses et qui assurent un emploi durable. Dans les options d'études avec un taux d'insertion élevé, on trouve la puériculture, l'aide familiale et sanitaire et l'infirmier (pour les 3^e et 4^e degrés du secondaire), le chauffage central, la climatisation, l'isolation, la mécanique, l'hôtellerie/restauration et l'électricité (pour l'apprentissage), l'aspirant en nursing, l'hôtellerie/restauration, les sciences pharmaceutiques, la mécanique et l'usinage (pour le 3^e degré du secondaire technique). Après l'enseignement supérieur, les meilleurs taux d'insertion se trouvent dans les métiers d'instituteur primaire et maternel, de professeur de gym, de littérature française, de langues modernes, de sciences humaines dans le secondaire inférieur ainsi que la biologie médicale, la biologie, la microbiologie, les sciences pharmaceutiques, les langues et la linguistique. L'étude du Forem souligne que les jeunes, plus que n'importe quelle autre catégorie d'âge, s'insèrent plus dans les métiers de l'agriculture, sylviculture et pêche (en travail saisonnier), de l'information, communica-

tion, arts, spectacle et activités récréatives mais dans un volume trop peu important pour que ces secteurs soient reconnus comme porteurs.

I.L.

tion, arts, spectacle et activités récréatives mais dans un volume trop peu important pour que ces secteurs soient reconnus comme porteurs.

6 Intérim. Il reste à noter que plus d'un jeune sur quatre sortis des

54,4 %

TAUX D'INSERTION

Dans les six mois suivant leur inscription au Forem, plus d'un jeune sur deux a trouvé un travail.